



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-52611>

Département(s) de publication : **02, 59**

Annonce n° **25-52611**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville d'Hirson

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché d'exploitation de chauffage avec garantie totale des Installations Commune d'Hirson

Description : l'exploitation pendant cinq ans des installations techniques (thermiques, aérauliques, hydrauliques), avec obligations de résultats et de continuité du service. Les prestations comprennent : ? Poste P1 : La fourniture d'énergie (gaz et fioul) pour les chaufferies en MTI : ? la fourniture de l'énergie gaz ou fioul pour une prestation à forfait température avec inté-ressement aux économies d'énergie (MTI) (poste P1c) ; ? la fourniture unitaire de m3 d'eau réchauffée à usage sanitaire selon les bâtiments (poste P1e) ; ? la refacturation à l'identique de l' accise gaz (ex TICGN), de la CTA, les coûts d'acheminement et distribution (T.C. et T.V.D.), coût de stockage (T.S.) et de la location des postes gaz pour le gaz (poste P1/4 gaz). ? La refacturation à l'identique des frais de livraison fioul (abonnement ou poste P1/4 fioul). ? Poste P2 : la conduite, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de(s) : ? l'ensemble des installations de production de chaleur nécessaire au chauffage, (y com-pris la distribution intérieure et extérieure,) les émetteurs de chaleur (radiateurs, ventilo-convecteurs, aérothermes...), organes de réglage et de régulation. ? l'ensemble des installations de climatisation (groupes froid, pompes à chaleur) et de trai-tement de l'air (Centrale de Traitement de l'Air), ? installations de production de l'eau chaude sanitaire (distribution comprise) ? installations de traitement de l' eau de chauffage, ? installations de traitement de l'ECS, ... ? Poste P3 : garantie totale des installations techniques (hors réseaux enterrés ou noyés en dalle) cités ci-dessus et hors émetteurs de chaleurs, organes de réglage et de régulation des émetteurs de chaleur.

Identifiant de la procédure : 73795cf0-d501-4b74-96f2-e0067497927d

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50721000 Mise en état d'exploitation d'installations de chauffage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50720000 Services de réparation et d'entretien de chauffage central

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Hirson

Code postal : 02500

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Règlement (CEE) n° 2137/85

2.1.6 Motifs d'exclusion

Insolvabilité : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; ?Preuve d'une assurance pour les risques professionnels : assurance de responsabilité civile et professionnelle couvrant la date de remise des plis ;

Faillite : Déclaration d'absence d'interdiction de répondre à un marché public et la déclaration sur l'honneur pour justifier de la satisfaction aux obligations fiscales et sociales compléter et signer l'annexe 2 du présent Règlement de Consultation).

Fraude : Déclaration d'absence d'interdiction de répondre à un marché public et la déclaration sur l'honneur pour justifier de la satisfaction aux obligations fiscales et sociales compléter et signer l'annexe 2 du présent Règlement de Consultation).

Paiement d'impôts et taxes : Déclaration d'absence d'interdiction de répondre à un marché public et la déclaration sur l'honneur pour justifier de la satisfaction aux obligations fiscales et sociales compléter et signer l'annexe 2 du présent Règlement de Consultation).

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché d'exploitation de chauffage avec garantie totale des installations

Description : Les prestations comprennent : ? Poste P1 : La fourniture d'énergie (gaz et fioul) pour les chaufferies en MTI : ? la fourniture de l'énergie gaz ou fioul pour une prestation à forfait température avec intéressement aux économies d'énergie (MTI) (poste P1c) ; ? la fourniture unitaire de m3 d'eau réchauffée à usage sanitaire selon les bâtiments (poste P1e) ; ? la refacturation à l'identique de l'accise gaz (ex TICGN), de la CTA, les coûts d'acheminement et distribution (T.C. et T.V.D.), coût de stockage (T.S.) et de la location des postes gaz pour le gaz (poste P1/4 gaz). ? La refacturation à l'identique des frais de livraison fioul (abonnement ou poste P1/4 fioul). ? Poste P2 : la conduite, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de(s) : ? l'ensemble des installations de production de chaleur nécessaire au chauffage, (y compris la distribution intérieure et extérieure,) les émetteurs de chaleur (radiateurs, ventilo-convecteurs, aérothermes...), organes de réglage et de régulation. ? l'ensemble des installations de climatisation (groupes froid, pompes à chaleur) et de traitement de l'air (Centrale de Traitement de l'Air), ? installations de production de l'eau chaude sanitaire (distribution comprise) ? installations de traitement de l'eau de chauffage, ? installations de traitement de l'ECS, ... ? Poste P3 : garantie totale des installations techniques (hors réseaux enterrés ou noyés en dalle) cités ci-dessus et hors émetteurs de chaleurs, organes de réglage et de régulation des émetteurs de chaleur.

Identifiant interne : cdb7ab76-6a70-4067-9239-2120ed484b4b

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/09/2025

Date de fin de durée : 31/08/2030

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.7 Marché public stratégique

Le marchés public relève du champ d'application de la directive 2009/33/CE du Parlement européen et du Conseil (directive sur les véhicules propres)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : ? ? Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années : ? ? Présentation d'une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du

destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; ? ?
Indications des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle et des
habilitations du ou des responsables et des exécutants des prestations envisagées.
? ? Description des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer
de la qualité et de son contrôle. ? ? Certificats de qualifications professionnelles
ou justifications équivalentes, tels que certificats d'identité professionnelle et/ou
références attestant de la compétence du candidat pour l'exploitation : Qualibat
5274 (ex 5543) ou équivalent, AIPR ; pour les domaines d'intervention spécifiques
les justifications correspondantes. ? ? dans le cadre de la prévention des
légionelloses, l'expérience du candidat et les moyens spécifiques mis en œuvre
pour assurer la sécurité de son personnel ? ? Déclaration indiquant le matériel et
l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés
de même nature ; ? ? L'attestation de formation de son personnel aux produits et
dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante (Arrêté du 23 février 2012
définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des
risques liés à l'amiante), Par ailleurs, si lors de l'examen des dossiers de
candidature, le Pouvoir Adjudicateur constate l'absence de certaines pièces ou
l'insuffisance de certaines informations demandées, il pourra être décidé de
demander à tous les candidats concernés de produire les éléments manquants
sous un même délai.

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : ? ? Pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société, voire
les cotraitants en cas de groupement. ? ? Déclaration d'absence d'interdiction de
répondre à un marché public et la déclaration sur l'honneur pour justifier de la
satisfaction aux obligations fiscales et sociales compléter et signer l'annexe 2 du
présent Règlement de Consultation). ? ? Le cas échéant, copie du jugement
prononçant le redressement judiciaire et justificatif de l'habilitation à poursuivre l'
activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. Les candidats sont
invités à utiliser les documents DC disponibles gratuitement sur le site du
ministère de l'Économie et des Finances (NOTA : attention, de nouveaux
formulaire DC1 et DC2 ont été publiés en conformité avec les nouvelles
dispositions réglementaires ; voir chemin d'accès : Accueil du portail › DAJ ›
Commande publique › Les formulaires › Formulaire "Marchés publics" › Les
formulaire de déclaration du candidat)

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : ? ? Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre
d'affaires concernant les fournitures, services ou prestations objet du marché,
réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; ? ? Preuve d'une
assurance pour les risques professionnels : assurance de responsabilité civile et
professionnelle couvrant la date de remise des plis ;

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains
participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales
sans mener de négociations**

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 2 - Moyens mis en œuvre Moyens humains - nombres d'heures prévues- les formations compétences et expériences du responsable d'exploitation présentés par le candidat-, moyens techniques et matériels. 15 %

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 1 - Prix Montant total Hors T.V.A. du coût pour la Collectivité calculé sur la durée du marché, ce montant étant déterminé en cumulant les montants des redevances d'exploitation sur la durée du marché (montants totaux P1+P2+P3+DQE) 40 %

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 3 - Méthodologie Qualité et pertinence de la méthodologie du pilotage du contrat et suivi des consommations- délais d'intervention - qualité des prestations techniques - qualité des prestations prévues dans le cadre du risque légionelles. 20 %

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 5 - Engagements sur les consommations Engagements du Candidat sur les consommations de chaleur de base "NB", en équivalent MWh PCS selon calcul en annexe 1 à l'AE. 5 %

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : 4 - Programme prévisionnel de travaux de renouvellement Qualité de la méthodologie de la garantie totale - Programme prévisionnel de travaux y compris importance quantitative et qualitative des travaux proposés et leur impact en termes d'économies d'énergie ainsi que la valorisation des C.E.E. calculée en base marché (engagement quantité x valeur minimale, nette de frais de gestion). 20 %

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 03/06/2025 à 00:00

Adresse des documents de marché : <https://www.klekoon.com/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.klekoon.com/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Pour garantir qu'il peut effectivement faire face à ses obligations relatives à la Garantie Totale, le Titulaire doit, sur demande de la Collectivité : ? présenter son bilan en vue d'assurer la Collectivité de la

compatibilité de ses engagements avec sa situation financière d'ensemble ; ?
apporter les preuves qu'il est à tout moment capable de disposer, pour l'
exécution des travaux, d'un montant au moins égal aux redevances des deux
derniers exercices et qu'il peut disposer du solde du compte de Garantie Totale.
Si le Titulaire est incapable de produire de telles preuves dans un délai de trente
jours, après mise en demeure, le marché est résilié dans les conditions prévues au
C.C.A.P. et au C.C.A.G. La résiliation du marché par la Collectivité pour ce motif,
ou pour toute autre cause définie dans les C.C.A.P. et C.C.T.P., implique la
liquidation du (des) compte(s) de Garantie Totale.

Date limite de réception des offres : 13/06/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le(s) Candidat(s) pourra/pourront présenter une offre en qualité de Candidat individuel ou de groupement. Au stade du dépôt de la candidature et de l'offre, l'acheteur ne peut exiger que le groupement d'opérateurs économiques ait une forme juridique déterminée. Toutefois, en cas de groupement conjoint ou solidaire, le mandataire du groupement est solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. L'Acheteur interdit aux Candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de Candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément aux articles précités.

Informations relatives aux délais de recours : 8.3. Procédures de recours Les voies de recours ouvertes aux Candidats sont les suivantes : ? Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; ? Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; ? Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat) ; ? Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Instance chargée des procédures de recours et des renseignements relatifs à l'introduction des recours : Tribunal Administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier 80000 - AMIENS Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr . En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité Consultatif de Règlement Amiable des litiges relatifs aux Marchés Publics 11 rue du Préfet Ériqnac 54038 - NANCY CEDEX Tél : 03 83 34 25 65 Télécopie : 03 83 34 22 24 Adresse internet (U.R.L) : <http://www.justice.gouv.fr/>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Ville d'Hirson

Organisation chargée des procédures de recours : Ville d'Hirson

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ville d'Hirson

Organisation qui traite les offres : Ville d'Hirson

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'Hirson

Numéro d'enregistrement : 210 203 618 00017

Département : Aisne

Adresse postale : 80 rue Charles de Gaulle

Ville : Hirson

Code postal : 02500

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

Adresse électronique : llocreille@hirson.net

Téléphone : 0323588134

Profil de l'acheteur : <https://www.klekoon.com/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 73795cf0-d501-4b74-96f2-e0067497927d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/05/2025 à 15:27

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/05/2025